



FICHE D'INSCRIPTION

Public Mineur 2009/2010

Section Gymnastique

- Baby Eveil Ecole Gym Compétition
Gym Loisirs Rythm'gym Team gym Fitness

Nom adhérent : _____ Prénom : _____ Sexe : _____

Date de naissance : ____/____/____ Etablissement fréquenté : _____ Classe : _____

Adresse du représentant légal : _____ Code Postal : _____ Ville : _____

Tél : _____ / _____ E-Mail : _____ @ _____

Adresse père, mère (si différente) : _____ Code Postal : _____ Ville : _____

Tél : _____ / _____ E-Mail : _____ @ _____

Profession : Père : _____ Mère : _____

Pour les membres mineurs uniquement

Nom du représentant légal _____ autorise l'enfant _____ à pratiquer l'activité **Gymnastique** au sein de l'association USL Omnisport et à être transporté(e) par les accompagnateurs lors des différents déplacements liés à l'activité.

Il s'engage à lui faire respecter **le règlement** et les modalités de fonctionnement de l'association et des activités, et donne pouvoir à l'association pour prendre toute initiative en cas d'urgence médicale.

Cotisation à payer :

€

Mode de paiement :

Date de paiement :

- Espèce _____ €
 Chèque banque _____ Nom de l'émetteur _____
 Paiement échelonné : 1er Chèque _____ 2e chèque _____ 3 e chèque _____
 Ticket CAF _____ € Coupons Sports _____ € Chèques Vacances _____
 MSA _____ € Pass sport _____ €

CONDITIONS D'ADHESION A L'ASSOCIATION USL OMNISPORT

L'inscription au sein de l'association Union Sportive Lavalloise Omnisport implique l'approbation de ses statuts, règlements et modalités de fonctionnement qui sont consultables sur demande.

Pour être effective, une adhésion nécessite obligatoirement de renseigner et signer un formulaire d'inscription et de régler **la cotisation correspondante qui n'est pas remboursable.**

Selon chaque activité des conditions particulières pourront être mises en place notamment la présentation d'un certificat médical conformément à la loi du 23 mars 1999 relative à la protection de la santé des sportifs.

Pour les enfants mineurs, la fiche d'inscription doit être signée par un représentant légal. La responsabilité de l'association est limitée à la période où l'enfant a été confié sur le lieu d'activité ou de convocation de l'animateur du cours, de l'entraînement ou de la compétition.

Par conséquent, le représentant légal de l'enfant doit s'assurer de la présence de l'animateur afin d'éviter qu'il ne se retrouve seul en cas de modification ou d'annulation exceptionnelle de l'activité.

L'adhésion autorise l'association à utiliser un droit d'image auprès des ses adhérents qu'elle pourra reproduire pour présenter une des ses activités dans divers supports de communication.

ASSURANCES AVEC GARANTIES COMPLEMENTAIRES

Conformément à la loi du 16 juillet 1984, l'association Union Sportive Lavalloise Omnisports informe ses adhérents de leur possibilité de souscrire un contrat facultatif d'assurance individuelle qui propose des garanties complémentaires en cas de dommage corporel d'une activité exercée au sein de l'association.

Lu et approuvé _____

Signature pour accord
(du représentant légal pour les mineurs)

Le _____